

-K.H.-  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

ASTRIDA

, le  
, de

20 Décembre 1955.-

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 11532/ Just.



Réf. n° : 342/55.M.O.I. du  
20 Octobre 1955.-

Annexe  
Bijlage

Objet  
Voorwerp

A Monsieur le Chef du Service M.O.I.  
de la SYMETAIN à KALIMA.-  
via Kindu - Port/Empain.

Plainte en désertion.

Monsieur le Chef de Service,

Faisant suite à votre lettre reprise en marge,  
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé  
SEBINEGO, aux dires de son sous-chef, a rejoint vos chantiers.

Veillez agréer, Monsieur le Chef de Service,  
l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire,  
W. ANTONISSEN.,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "W. Antonissen", written over a printed name.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

Cibongoro 17/12/55

Kwa Bwana Administrateur.

Mbarawa yowe yokuwa 9-11-55  
n° 1697 nara yibonye, kandi narayishubije.  
BEBINEGO mwene Nyangabo  
nyina Kilwasa. yasubiye aho yakoraga.

Ku mana

5 Chef MACUMU  
Hijumanyu

- .K.H. -  
RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA. -

---

ASTRIDA, le 17 Décembre 1955. -

IMPAMVU:  
Abatumirwa kwitabw.

N° 1.926/A.I.

Ku Mutware w'Umusozi MACUNU. -

---

Ndakwibutsa inzandiko zanjye n° 1697/Jast. na n° 1905/A.I.  
zo kuri 9 desembri na 9 novembri 1955 utarasubiza kugeza ubu .Nzabone  
igisubizo cyawe ku wa gatatu 21.12.1955 n'impamvu usobanuramo icyagutin-  
ndije gusubiza.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
A. GILLET.,



-K.H.-  
RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.-

ASTRIDA, le 9<sup>e</sup> Décembre 1955.-

IMPAMVU:  
Abacitse ku milimo.

N<sup>o</sup> 1905 /A.I.

Ku Mutware w'Ulusizi MACUMU .-

Ndakumenysha ko ukwiliye gushubiza baruwa yanjye n<sup>o</sup> 1697/Jušt.  
yo kuli 9 novembri 1955 nakubwiragamo gushaka umuntu witwa SEBINEGO  
mwene Nyarugabo na nyina Kibwana wo ku Gikongoro nguzamunyohereze.  
Nzabone igisubizo cyawe le 14.12.1955.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
A. GILLET.,



- .K.N. -  
RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

---

IMPAMVU:  
Abacitse intaro.-

ASTRIDA, le 9 Novembre 1955.-

N° 1697 / Just.

Ku Mutwarew'Umusozi GATEGE na MACUMU

---

Ndakumenyeshya ko utegetse gushyiraho ku musozi wawe umuntu witwawe  
na nyina wahoze akora muri Cobelmin.

Nzababone ku wa mbere umunsi wa 14.10.1955.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
A. GILLET.,

# SYMETAÏN

SOCIÉTÉ CONGOLAISE PAR ACTIONS  
A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

## DIRECTION

SIÈGE SOCIAL ~~STANLEYVILLE~~  
~~LEOPOLDVILLE~~

Adresse télégraphique

~~SYMINAF~~  
LEOPOLDVILLE N° 2553

Registre du Commerce de Bruxelles N° 56961

SERVICE DEPARTEMENT MOI.  
N° 1245/55.-

A rappeler dans la réponse

K A I I M A . le 24 OCTOBRE 1955.-

Monsieur l'Administrateur Territorial  
Chef du Territoire

de et à

A S T R I D A.-

-----

ANNEXE :

*2.11.55*  
*4910/ass.*

*G. de Valck*

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Nous avons l'honneur de vous transmettre en annexe la liste et plaintes à charge des travailleurs Symétain, originaires de votre Territoire, dont la période de congé est expirée.-

Ces travailleurs ont reçu avant leur départ un équipement complet, et ont recontracté pour un terme de 3 ans.-

Nous vous saurions gré de les inviter à rejoindre nos mines pour y reprendre leurs obligations contractuelles.-

Nous vous remercions d'avance de l'aide que vous voudrez bien nous apporter, et vous prions d'agréer, Monsieur l'Administrateur Territorial, l'assurance de notre considération très distinguée.-

DEPARTEMENT M.O.I.,

*G. de Valck*

G. DE VALCK.-  
Chef de Service Adjoint.

A S T R I D A , le ..... 19 .....

à la Société SYMÉTAIN

Secteur KALIMA. ....

à Kalima.- .....

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que votre plainte  
du 20 Octobre 1955 N° 342/55 ..... à charge du travailleur :  
SEBIMEGO N° 25.937.- .....

a donné lieu au jugement de ce jour, prononçant du chef de désertion  
.....  
du chef d'abus de confiance .....  
et la main-levée des objets saisis.....

Le travailleur est condamné à être reconduit au travail.

Le Juge de Police :

**SYMETAÏN**

Secteur KALIMA.-

SERVICE INDIGÈNE

KALIMA VIA KINDU PORT/E, le 20 Octobre 1955.-

N° 342/55 M. O. I.

OBJET :

**PLAINTÉ POUR ABANDON DE TRAVAIL**

Annexe : 1 formulaire.

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien rechercher le travailleur désigné ci-dessous, contre lequel nous déposons plainte, pour rupture de contrat par abandon de travail et vol d'objets d'équipement.

Nous vous saurions gré de nous tenir au courant du jugement à intervenir en nous renvoyant le formulaire ci-joint.

Nous vous remercions d'avance pour la suite que vous voudrez bien réserver à la présente, et vous prions d'agrèer, Monsieur l'Administrateur Territorial, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Chef de service de la M. O. I. Adj.

G. DE VALCK.-

A Monsieur l'Administrateur Territorial  
de ASTRIDA.-

Date de <del>réservation</del> départ en congé.	N° matricule	Nom et surnom	Chefferie	Territoire	Date du contrat	Objets emportés
14 Juillet 1955.	25.937	SEBIMEGO. P/Nyarugabo M/Kibwana Village/Gikongoro.	Bufundu	Astrida.	17-3-54 au 16-3-57	Couverture Vareuse Capitula

Territoire d'origine

-K.H.

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.y

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

ASTRIDA

, le 16 Novembre 1955. -  
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 39601 Just.

Réf. n° : 1245/55/M.O.I.  
du 24 Octobre 1955.

Annexe  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :

A Monsieur le Chef du Département M.O.I.  
de la " S Y M E T A I N "  
à KALIMA.-

Plainte en désertion.

Monsieur le Chef de Département,

Comme suite à votre lettre reprise en marge,  
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé  
NGURUBE, après sa désertion de vos chantiers, a souscrit  
un nouveau contrat pour le Tanganyika Territory.

Veillez agréer, Monsieur le Chef de Départe-  
ment l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire,  
W. ANTONISSEN.,



